

**PROCES VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS
SÉANCE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 30 Septembre à 18h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Philippe de l'Isle de Saint Crépin Ibouvillers, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Date de convocation : 15 septembre 2020

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 25

Présents :

Mesdames GRENOUILLON Sylvie – HERMAN Catherine – MAHEU Brigitte – MARGERIE Dominique – VIGNOLI Christiane – COURTAUT Sylvie (suppléante) et Messieurs BILLARD Laurent – BOGAERT Francis – BOUILLANT Didier – CAUCHIES Daniel – DUCLAY Sylvain – FRA NÇAIS Alain – GOERGEN Julien – KIESSAMESSO Philippe – LE CORRE Pascal – LE MAREC Hervé – LETELLIER Alain – MOKTHARI Abdelafid – PIGEON Emmanuel – THOMAS Jean-Jacques – VALLET Hervé – BEAUVISAGE Valéry (suppléant) – CHEVALIER Laurent (suppléant) – DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant).

Absents excusés :

Madame LEROY Annie – Messieurs BRELET Gilles – CREPEL Cyril – DUPUIS Olivier – GOIX Pierre – GOUPIL Jean-Louis – MOREL Jean-Charles – VANHOUTTE Denis – VASQUEZ Joël.

Pouvoirs :

Madame LEROY Annie donne pouvoir à BOUILLIANT Didier

Madame HERMAN Catherine est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°2020-29 – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 septembre 2020

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 3 septembre 2020 ne suscite aucune remarque et **est donc adopté à l'unanimité.**

Délibération n°2020-30 – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau – Exercice 2019

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau – Exercice 2019 ne suscite aucune remarque et **est donc validé à l'unanimité et sa diffusion au grand public est approuvé.**

Délibération n°2020-31 – Acquisition des terrains de captage de Méru

Monsieur le Président rappelle les termes de la Déclaration d'Utilité Publique des captages F1 et F2 de Méru demandant que le périmètre immédiat soit entièrement clôturé et soit la propriété du syndicat. Ces périmètres appartiennent actuellement à la société Suez.

Le Comité Syndical, **autorise à l'unanimité, le Président à signer l'ensemble des actes afférents à cette acquisition et à cette indemnisation et dit** que la contenance exacte de la parcelle sera déterminée par un géomètre

Délibération n°2020-32 – Approbation du groupement SMAS/SMEPS – MOE

Monsieur le Président explique que la mise en place de cette convention est nécessaire dans une volonté de mutualiser la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et le déploiement des réseaux d'assainissement des eaux usées sur la commune d'Ivry le Temple entre le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons et le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **autorise à l'unanimité**, le Président à signer avec le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons une convention de groupement relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et le déploiement des réseaux d'assainissement des eaux usées sur la commune d'Ivry le Temple.

Délibération n°2020-33 – Convention de rétrocession des réseaux – Flint Immobilier – Fosseuse

Monsieur le Président présente le projet de convention de rétrocession des réseaux mis au point entre la Communauté de Communes des Sablons, le SMAS, Flint Immobilier et la commune de Bornel (Hameau de Fosseuse).

Il rappelle que les réseaux du lotissement rue du Vert Galant, seront rétrocédés dès la réception des travaux sous réserve de leur conformité.

Le Comité Syndical, **autorise à l'unanimité**, le Président à signer cette convention de rétrocession des réseaux avec la commune de Bornel et la société Flint Immobilier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h43.

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2020 est composé des 5 délibérations suivantes :

- **Délibération n°2020-29** – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 septembre 2020
- **Délibération n°2020-30** – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau – Exercice 2019
- **Délibération n°2020-31** – Acquisition des terrains de captage de Méru
- **Délibération n°2020-32** – Approbation du groupement SMAS/SMEPS – MOE
- **Délibération n°2020-33** – Convention de rétrocession des réseaux – Flint Immobilier – Fosseuse